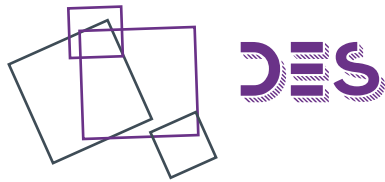


Livret



ÉTUDES

MASTER

Mention
Parcours

Sciences Du Langage
LADL

Année Universitaire : 2022-2023

La Faculté de lettres & langues

Vous souhaitez la bienvenue !

Bonne rentrée



SOMMAIRE

I - Pr sentation de la Facult  de Lettres et Langues - page 2

Le calendrier universitaire 2022-2023

II - Pr sentation g n rale des  tudes - page 5

A- Le d roulement de l'ann e universitaire

L'inscription administrative et l'inscription p dagogique
Les examens
R gime particulier

B- Le syst me LMD

Les dipl mes

III – Le Master de Linguistique Avanc e et Interfaces Linguistiques - page 6

A- Pr sentation g n rale

A1- Renseignements pratiques
A2- Organisation des  tudes
A3- D bouch s

B- Pr sentation du Parcours de « Linguistique Avanc e et Description des Langues »

B1- Modalit s de contr le des connaissances, d' valuation et des r gles de passage

B2- Pr sentation du Master 1 re ann e (M1)

B2.1- Maquette du M1 Semestre 7
B2.2- Modalit s de contr le de connaissances du M1 Semestre 7
B2.3- Descriptif des enseignements du M1 Semestre 7
B2.4- Maquette du M1 Semestre 8
B2.5- Descriptif des enseignements du M1 Semestre 8
B2.6- Modalit s de contr le des connaissances du M1 Semestre 8

B3- Pr sentation du Master 2 me ann e (M2)

B3.1- Maquette du M2 Semestre 9
B3.2- Modalit s de contr le de connaissances du M2 Semestre 9
B3.3- Descriptif des enseignements du M2 Semestre 9
B3.4- Maquette du M2 Semestre 10
B3.5- Descriptif des enseignements du M2 Semestre 10
B3.6- Modalit s de contr le des connaissances du M2 Semestre 10

I. PRESENTATION DE LA FACULTE DE LETTRES ET LANGUES

L'UFR est administrée par un conseil élu composé de 40 membres.

Elle est dirigée par un directeur assisté d'un responsable administratif.

Elle est composée de **8** départements : **Allemand, Anglais, Espagnol-Portugais, Italien, Sciences du Langage, Sociolinguistique et Didactique des Langues, Langues Etrangères Appliquées (LEA) et Droit-Langues**

Quelques chiffres

A l'Université : environ **33 400** étudiants inscrits en 2021-2022 dont **4800** à la Faculté de lettres et langues, **150** enseignants chercheurs, **25** personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.

La Direction de l'UFR

Adresse : 3 rue des Tanneurs, 37000 TOURS

Directeur : **Alain BIDEAU**

Responsable administratif : **MARTIN Hubert**

Secrétariat de l'UFR : **RIEUL Céline, Bureau 144 - Tél : 02 47 36 65 82**

Le service de scolarité

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme. C'est également auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages, les conventions et les aides sociales.

Responsable de la scolarité : **GAUTIER Graziella**

Bureau 138 - Tél : 02 47 36 68 35 - Courriel : scolarite.lettres@univ-tours.fr

Laurence CHOISY, 02 47 36 65 67

COUTARD Ketty, 02 47 36 66 05

Lydia BOUVET, 02 47 36 66 06

Horaires d'ouverture au public : tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Fermé le vendredi après-midi et le samedi

Les départements pédagogiques

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques.

Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes.

Enseignements	Les secrétariats pédagogiques	Contact courriel
Anglais	Bureau 48	manuelle.bataille@univ-tours.fr elodie.perez@univ-tours.fr
Allemand	Bureau 48	fabienne.toulet@univ-tours.fr
Espagnol – Portugais	Bureau 08	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
Droit-Langues	Bureau 58	patricia.lacour@univ-tours.fr gaelle.arandelle@univ-tours.fr
Italien	Bureau 08	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
L.E.A (Langues Etrangères Appliquées)	Bureau 25	aurelie.hannoun@univ-tours.fr stephanie.desoeuvres@univ-tours.fr
Lettres	Bureau 106 (1 ^{er} étage)	christine.climent@univ-tours.fr
Sciences du langage	Bureau 23	stephanie.fuseau@univ-tours.fr
Master LADL	Bureau 303 3^{ème} étage	Valérie VASLIN 02-47-36-64-09 valerie.vaslin@univ-tours.fr
Sociolinguistique et Didactique des Langues	Bureau 08 bis	cindy.carlos@univ-tours.fr
<u>Modules libres</u>	Bureau 23	camille.pollonihautemaniere@univ-tours.fr
P.R.I. (Politique et relations Internationales) et M.R.I (Médias et Relations Internationales)		
Arts du Spectacle	Bureau 106 (1 ^{er} étage)	yville.malapert@univ-tours.fr
Allemand	Bureau 48	fabienne.toulet@univ-tours.fr
Cultures Méditerranéennes	Bureau 48	fabienne.toulet@univ-tours.fr
Espagnol/Italien	Bureau 08	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
Langues et Education et F.L.E. (Français Langue Etrangère)	Bureau 23	camille.pollonihautemaniere@univ-tours.fr
	Bureau 207 - 2eme étage	marielle.avice@univ-tours.fr (pour les étudiants d'échange)

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

Réunion de rentrée des étudiants du Master LADL	Le 9 septembre 2022
Début des cours du 1 ^{er} semestre*	À partir du 12 septembre 2022
Pause pédagogique	Du 31 octobre 2022 au 6 novembre 2022
Vacances de fin d'année (fermeture des sites d'enseignements)	Du 19 décembre 2022 au 2 janvier 2023 inclus
<u>Examens du 1^{er} semestre :</u>	Du 3 au 14 janvier 2023
Début des cours du 2 ^{ème} semestre	À partir du 16 janvier 2023
Pause pédagogique	Du 20 février au 26 février 2023
Vacances de printemps	Du 17 avril au 30 avril 2023
<u>Examens du 2nd semestre :</u>	Du 9 au 17 mai 2023
<i>Rattrapages (2^{ème} session)</i>	<i>Du 19 juin au 01 juillet 2023</i>

* certains cours, en fonction des formations, peuvent débuter la semaine du 05 septembre.

II – PRESENTATION GENERALE DES ETUDES

A – LE DEROULEMENT DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

► L'inscription administrative et pédagogique

Après votre inscription administrative à l'Université, vous devrez **OBLIGATOIREMENT** et à chaque semestre, vous inscrire pédagogiquement dans les cours magistraux, les travaux dirigés (TD) et le cas échéant les travaux pratiques (TP).

Cette procédure détermine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit impérativement avoir lieu pendant la période définie par les services universitaires.

Tout étudiant qui n'aura pas réalisé son inscription pédagogique avant le 26 septembre ne sera pas autorisé à se présenter aux examens.

L'inscription pédagogique se fait via le web sur votre Environnement Numérique de Travail (ENT) – Onglet SCOLARITE ou auprès de votre secrétariat pédagogique. **Le choix de vos séminaires aux UE 4 des semestres 7-8 et 9 ne sera plus modifiable après le 26 septembre.**

► Les examens

Les évaluations se font par un **contrôle continu** tout au long de l'année qui peut être associé à un **examen terminal** à la fin de chaque semestre.

La présence aux travaux dirigés (TD) et aux travaux pratiques (TP) est obligatoire.

Un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par les enseignants.

Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification. En cas de maladie, vous devez fournir un certificat médical à votre service de votre **secrétariat pédagogique bureau 303** dans un **délai de 8 jours**.

L'absence non justifiée aux séances de TD et de TP a des conséquences graves. Elle entraîne automatiquement la mention "absence injustifiée" (ABI) sur le relevé de notes et ne permet plus la validation du semestre et de l'année.

Attention : les étudiants boursiers doivent être présents aux cours et aux examens, même en cas de réorientation, sous peine de voir leur bourse suspendue et faire l'objet d'un ordre de reversement des mois perçus.

► Régime particulier

Certaines catégories d'étudiants (*les salariés, étudiants en situation de handicap, chargés de famille, ...*) peuvent demander à être dispensés du contrôle continu.

Le R.S.E permet de bénéficier **d'aménagements d'études (emploi du temps, dispense d'assiduité en TD, aménagement d'examens)**.

Les étudiants qui souhaitent bénéficier du régime spécial d'études devront en faire la demande **avant le 30 septembre 2022**. Les modalités détaillées et la procédure sont consultables sur le site internet de l'Université dans la rubrique Formations/Régime Spécial d'Etudes et vous pouvez télécharger le formulaire : lien :

<https://www.univ-tours.fr/formations/etudier-autrement/regime-special-detudes-rse/le-regime-special-detudes-rse>

B – LE SYSTEME LMD

Les diplômes

■ **La Licence** : préparée en 3 ans après le bac, elle est structurée en 6 semestres et correspond à 180 crédits européens validés.

Les diplômes de Licence sont répartis dans des **domaines** de formation et découpés en **mention**. Certaines Licences s'organisent ensuite en parcours.

■ **Le Master** : préparé en 2 ans après la Licence, il est structuré en 4 semestres et correspond à 300 crédits européens validés (180 de Licence + 120 de Master 1^{ère} et 2^{ème} années).

■ **Le Doctorat** : préparé en 3 ans après le Master. Il est délivré après la soutenance d'une thèse.

III- Le Master Linguistique Avanc e et Description des Langues

A. PRESENTATION GENERALE

La Mention de ce Master s'intitule : **Sciences du langage**, tandis que le Parcours pr cis s'intitule : **Linguistique Avanc e et Description des Langues – LADL** (Tours).

La linguistique est l' tude scientifique du langage appr hend e   travers la diversit  des langues naturelles. **La sp cificit  de ce Master est d'offrir aux  tudiants une formation de tr s haut niveau en linguistique g n rale**, les  tudiants pouvant par ailleurs (pour certains cours   choix) se sp cialiser en linguistique fran aise ou anglaise.

Le Master a vocation   accueillir des  tudiants issus des Licences de Sciences du langage, de Langues et de Lettres et   les former aux m tiers de la linguistique g n rale. Il a pour objectif de consolider la connaissance des fondamentaux indispensables et d'amener les  tudiants   un niveau d'excellence nationale et internationale au terme de la deuxi me ann e de Master. Il a  galement pour vocation de permettre   l' tudiant de structurer son projet professionnel.

A1. Renseignements pratiques

Co-responsables de la Mention :

M. Jean-Michel FOURNIER (bureau 47, jean-michel.fournier@univ-tours.fr)

M. Philippe PREVOST (bureau 24, philippe.prevost@univ-tours.fr)

Co-responsables du Parcours :

M. Sylvester OSU (bureau 27, sylvester.osu@univ-tours.fr)

Mme Fabienne TOUPIN (bureau 44, fabienne.toupin@univ-tours.fr)

Le secr tariat p dagogique du Parcours est assur  par : **Mme Val rie VASLIN**

Courriel : valerie.vaslin@univ-tours.fr 02.47.36.64.09 (bureau 303 3 me  tage)

Ouverture au public : du lundi au vendredi : 9h-11h30 / 13h30-16h30

Le Master dispose d'un **site internet** o  figure l'essentiel des informations pr sent es dans cette section :

<http://www.masterlinguistiquetours.com/>

  **Biblioth que universitaire** (section Lettres, Langues, Arts et Sciences humaines) : 02.47.36.65.04

<http://www.univ-tours.fr/l-universite/bibliotheque-universitaire-lettres-langues-arts-sciences-humaines>

Le classement par la cote Dewey fait que les ressources bibliographiques dont les  tudiants du Master ont besoin pour leurs travaux (s minaires, m moire) peuvent se trouver r parties physiquement sur diff rents niveaux de la biblioth que : consulter le catalogue  lectronique de la biblioth que.

A2. Organisation des  tudes

Le Master est un dipl me cons cutif   une Licence (en Sciences du langage, Langues ou Lettres), et sa pr paration exige un minimum de 2 ann es d' tudes.

Ce Master s'organise autour de **4 semestres autonomes**. La premi re ann e (**M1**) comporte 4 UE   chaque semestre (correspondant   8 s minaires   chaque semestre) ; la deuxi me ann e (**M2**) comporte 4 UE au premier semestre (correspondant   10 s minaires), et 1 UE au second, correspondant   un travail de recherche personnel (M moire de recherche). **Le redoublement en Master n'est pas de plein droit. Un  tudiant qui souhaite redoubler doit recevoir l'autorisation du jury de d lib ration.**

L'inscription en M1 "Linguistique Avanc e et Description des Langues" se fait sur avis de la Commission p dagogique, qui examine en particulier si la formation ant rieure des candidat(e)s comporte des enseignements de Linguistique en nombre suffisant.

Peuvent s'inscrire de plein droit en M2 "Linguistique Avanc e et Description des Langues" les  tudiants ayant r eussi l'ann e de M1. Dans les autres cas, l'inscription se fait sur avis de la Commission p dagogique, qui examine en particulier si la formation ant rieure des candidat(e)s comporte des enseignements de Linguistique en nombre suffisant.

Pour l'acc s au M2 comme au M1, les  tudiants non titulaires d'un dipl me fran ais devront en outre faire la preuve de connaissances solides en fran ais, oral comme  crit (entretien, tests organis s par le Centre Universitaire pour l'Enseignement du Fran ais aux Etrangers -CUEFEE- ou les CEF).

Apr s l'acceptation de leur dossier et leur inscription administrative (au service de Scolarit  de l'UFR), les  tudiants doivent obligatoirement effectuer une **inscription p dagogique** aupr s du secr tariat p dagogique du Master :

Chaque  tudiant devra remplir tr s soigneusement le formulaire pour l'inscription p dagogique et le remettre au plus tard le **26 septembre, au bureau 303**. Cette formalit  lui attribuera une place dans les s minaires.

Toute information incorrecte ou incompl te peut avoir pour cons quence l'impossibilit  de participer aux contr les et examens, ou de d livrer le dipl me, et cela d s les  preuves de fin de premier semestre.

Les responsables du Master se tiennent   la disposition des  tudiants pour toute information n cessaire au remplissage de ce formulaire.

  l'issue du Master, **le doctorat** est ouvert aux  tudiants souhaitant poursuivre dans l'une des sp cialit s repr sent es par les membres de l' quipe p dagogique, ou par les enseignants-chercheurs du Laboratoire Lig rien de Linguistique d'Orl ans. L'acc s au doctorat est conditionn  par la qualit  du Master obtenu, la qualit  du projet de recherche propos  et l'accord de l'un des enseignants mentionn s.

A3. D bouch s

L' ventail des m tiers et professions possibles est tel que la qualification propos e vise   doter les  tudiants d'un ensemble de savoirs/savoir-faire fondamentaux valorisables dans des domaines tr s vari s ainsi que de savoirs/savoir-faire plus sp cialis s,   m me de garantir une bonne insertion des  tudiants qui disposeront des ressources attendues dans chacun des domaines professionnels concern s.

Un Master recherche conduit naturellement aux **m tiers de la recherche**, aussi bien   l'Universit  que dans les organismes de recherche. Mais les d bouch s professionnels sont vari s et concernent,   titre indicatif, des secteurs d'activit  comme : **les industries de la langue** (ex. traitement du signal sonore, synth se de la parole, extraction d'informations), **l'enseignement** (sous r serve de r ussite aux concours sp cifiques), la **haute administration** (sous r serve de r ussite aux concours sp cifiques), la **conception de dictionnaires** (m tier de lexicographe) ou encore **la communication et l'expertise en mati re de langage aupr s d'entreprises ou d' tablissements publics**.

Ainsi, un  tudiant issu de ce Master peut aussi bien devenir ing nieur chez France T l com qu'enseignant, aussi bien charg  d' tudes dans une entreprise de conseil en communication que chercheur en typologie des langues, etc.

B. PRESENTATION DU PARCOURS LINGUISTIQUE AVANCEE ET DESCRIPTION DES LANGUES

Le Master est adoss    l'** quipe de recherche LLL (Laboratoire Lig rien de Linguistique, UMR 7270)**. Cette unit  mixte de recherche associe les Universit s de Tours et d'Orl ans, le CNRS et la Biblioth que Nationale de France, soit plus de 40 enseignants-chercheurs et chercheurs permanents. Le LLL est notamment reconnu pour sa sp cialisation dans l'analyse de l'oral et les corpus oraux. Voir le site de l' quipe : <http://www.lll.cnrs.fr/>

Le Master b n ficie  galement de la participation d'enseignants-chercheurs du Laboratoire d'informatique de Tours.

Membres de l'équipe pédagogique du Parcours "Linguistique Avancée et Description des Langues"
Université de Tours

Nom Prénom	Qualité	Etablissement de rattachement ou entreprise	Equipe de rattachement	Section CNU
Jean-Michel FOURNIER	PR	Université de Tours	LLL	11
Sylvain GATELAIS	MCF	Université de Tours	LLL	11
Marjolaine MARTIN	MCF	Université de Tours	LLL	11
Sylvester OSU	PR	Université de Tours	LLL	7 et 15
Philippe PLANCHON	MCF	Université de Tours	LLL	7
Joëlle POPINEAU	MCF	Université de Tours	LLL	7, 11 et 12
Sophie RICHARD	MCF	Université de Tours	LLL	7 et 11
Valérie ROCHAIX	MCF	Université de Tours	LLL	7
Fabienne TOUPIN	PR	Université de Tours	LLL	11
Denis MAUREL	PR	Université de Tours	LI	7 et 27
Lotfi ABOUDA	PR	Université d'Orléans	LLL	7
François NEMO	PR	Université d'Orléans	LLL	7
Katja PLOOG	PR	Université d'Orléans	LLL	7

LLL : Laboratoire Ligérien de Linguistique (UMR 7270)

LI : Laboratoire d'Informatique de l'Université de Tours

Sections : 7 : Sciences du langage – 11 : Anglais – 12 : Allemand – 15 : Autres langues - 27 : Informatique

Les axes de recherche du LLL-Tours sont au nombre de deux : "Variation : énonciation, typologie, diachronie", et "Morphophonologie". Les étudiants de M2 participent aux réunions mensuelles de l'axe dans lequel ils inscrivent leurs travaux.

B1. Modalit s de contr le des connaissances, d' valuation et r gles de passage de l'Universit  de Tours applicables aux  tudiants de Master

Les pr sentes r gles communes de contr le des connaissances s'inscrivent dans le cadre r glementaire national d fini par les textes suivants :

- [Arr t  du 9 avril 1997](#) relatif au dipl me d' tudes universitaires g n rales, licence et ma trise ;
- [Arr t  du 25 avril 2002](#) relatif au dipl me national de master ;
- [Arr t  du 4 f vrier 2014](#) fixant la nomenclature des mentions du dipl me national de master ;
- [D cret n 2016-672 du 25 mai 2016](#) relatif au dipl me national de master ;
- [Loi n 2016-1828 du 23 d cembre 2016](#) portant adaptation du deuxi me cycle de l'enseignement sup rieur fran ais au syst me LMD ;
- [D cret du 27 janvier 2017](#) portant cr ation de la poursuite en master ;
- D cision de la CFVU du 27 juin 2019 et CA du 08 juillet 2019 ;
- [Arr t  du 30 juillet 2018](#) modifiant l'arr t  du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant   la d livrance des dipl mes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- [Arr t  du 30 juillet 2018](#) modifiant l'arr t  du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant   la d livrance des dipl mes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Art. 1 - Conditions d'acc s

La loi du 27 janvier 2017 rappelle que le master est un dipl me compos  de quatre semestres, il repose sur un processus de recrutement   l'entr e dans le cursus.

Conform ment   la loi [no 2016-1828 du 23 d cembre 2016 portant adaptation du deuxi me cycle de l'enseignement sup rieur fran ais au syst me Licence-Master-Doctorat](#), les  tablissements d'enseignement sup rieur peuvent d sormais fixer des capacit s d'accueil pour l'acc s   la premi re ann e du deuxi me cycle. Les mentions Droit et Psychologie ne sont pas concern es et appliquent par d rogation une s lection en master 2 me ann e, l'acc s en master 1ere ann e reste alors de droit pour tout  tudiant titulaire de la licence ou d'un dipl me  quivalent conf rant 180 ECTS et dans la m me mention et dans le m me domaine.

Les  tablissements autoris s par l'Etat   d livrer le dipl me national de master doivent organiser un processus de recrutement conform ment aux dispositions de l'article L. 612-6.

L'admission est alors subordonn e   l'examen du dossier du candidat et  ventuellement   une audition. L'examen du dossier repose sur des crit res d'appr ciation des r sultats acad miques, de l'exp rience professionnelle, et du dipl me de premier cycle obtenu.

La d signation des membres composant la commission de s lection doit faire l'objet d'une d cision officielle par arr t  de nomination, sign e du Directeur de la composante par d l gation du pr sident de l'universit , comprenant la liste exhaustive de ladite commission.

Les membres sont issus de l' quipe p dagogique. La composition minimale est de trois membres dont au moins deux enseignants –chercheurs ou enseignants intervenants dans ladite formation. Le responsable de la mention pr sident la commission finale.

La composition de la commission est publique (art. L. 613-1 du Code de l' ducation). La liste sign e par le pr sident de la commission doit faire l'objet d'une publication sur le site internet de l'universit    la rubrique concernant la s lection et d'un affichage dans les locaux de la formation concern e.

Les refus d'admission sont notifiés et motivés obligatoirement. En master 1, les motifs pour lesquels l'admission est refusée sont communiqués aux candidats qui en font la demande dans le mois qui suit la notification de ce refus. En master 2^{ème} année, les motifs sont systématiquement communiqués.

Les délais et voie de recours doivent également figurer sur le courrier de refus.

Le Président de la commission est le responsable de la mention et préside la commission finale. Il comprend obligatoirement un responsable de chaque parcours. Chaque responsable de parcours organise des comités de sélection de dossiers.

Art. 2 - Conditions d'inscription

Un étudiant de licence n'est pas autorisé à s'inscrire en Master 1^{ère} année s'il n'a pas obtenu les 180 crédits nécessaires à l'obtention de sa licence.

Conformément au décret n°2016-672 du mai 2016 relatif au diplôme national de master, l'inscription d'un étudiant en deuxième année de master est subordonnée à la vérification que les unités d'enseignement déjà acquises en première année lui permettent de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du master. Cette vérification s'applique notamment aux étudiants qui, dans le même établissement, souhaitent s'inscrire en deuxième année d'une mention de master différente de la mention dans laquelle ils ont validé leur première année ainsi qu'aux étudiants qui changent d'établissement entre la première et la seconde année de master.

L'étudiant ayant obtenu 60 crédits ECTS en première année de master peut poursuivre de droit en seconde année de master dans la même mention et le cas échéant dans le même parcours.

Art. 3 - Organisation des enseignements

Le diplôme de master sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 120 crédits européens au-delà du grade de licence répartis sur deux années universitaires à raison de 30 crédits par semestre.

Un régime spécial d'études (RSE) comprenant notamment des aménagements pour le contrôle des connaissances est fixé, par diplôme, pour certaines catégories d'étudiants, notamment les étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou ayant des mandats électifs nationaux ou locaux, les étudiants inscrits en double cursus uniquement à l'université de Tours, les étudiants chargés de famille, les étudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les étudiants engagés dans une formation artistique de haut niveau.

Les dispositions relatives au RSE font l'objet d'un développement figurant en annexe.

Un tableau détaillant les modalités de contrôle de connaissances, y compris celles relevant du régime spécial, (type d'épreuves, coefficients pour chaque élément constitutif et chaque unité d'enseignement), est complété et joint au tableau des enseignements.

Art. 4 - Modalités de contrôle des connaissances (art. L. 613-1 du code de l'éducation)

Les modalités de contrôle des connaissances sont arrêtées dans chaque diplôme au plus tard à la fin du premier mois de l'année universitaire et ne peuvent être modifiées en cours d'année. Elles comportent obligatoirement le nombre d'épreuves, leur nature, leur coefficient et leur durée. Elles doivent être portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'à l'issue de la seconde session.

Dispositions exceptionnelles

En cas de circonstances exceptionnelles appréciées, au cas par cas, par le président ou par délégation par la vice-présidente CFVU « le contrôle continu pourrait être remplacé par un contrôle terminal, dont la nature sera à établir.

De plus, si la maquette prévoit un examen terminal, ce dernier pourrait être remplacé par d'autres modalités de contrôle des connaissances qui seront définies en fonction des circonstances. Ces dispositions devront être validées par les conseils compétents.

Art. 5 - Compensation – Capitalisation - Report de notes – Validation

- 1/ Il y a compensation entre les  l ments constitutifs (EC) d'une unit  d'enseignement ;
- 2/ Les  l ments constitutifs auxquels l' tudiant a obtenu la moyenne sont d finitivement capitalis s. L'acquisition de l' l ment constitutif emporte l'acquisition des cr dits europ ens correspondants ;
- 3/ Il y a compensation entre les unit s d'enseignement (UE) d'un m me semestre ;
- 4/ Les unit s d'enseignement auxquelles l' tudiant a obtenu la moyenne sont d finitivement capitalis es. L'acquisition de l'unit  d'enseignement emporte l'acquisition des cr dits europ ens correspondants (30 cr dits par semestre) ;
- 5/ Si la moyenne de l'ensemble de ces unit s est inf rieure   10/20, l' tudiant doit repasser tous les EC inf rieurs   10/20 dans les UE dont la note est inf rieure   10/20 ;
- 6/ La compensation est organis e sur le semestre sur la base de la moyenne g n rale des notes obtenues pour les diverses unit s d'enseignement, pond r es par les coefficients.

Cependant, pour les semestres pr voyant un m moire d'initiation   la recherche ou un stage d'une dur e sup rieure   2 mois, la validation du semestre se fera   condition que l' tudiant ait obtenu :

- une note sup rieure ou  gale   10/20 au stage ou au m moire individuel ;
- une moyenne sup rieure ou  gale   10/20   l'ensemble constitu  des autres unit s d'enseignement pond r e par les coefficients.

7/ Il n'y a aucune compensation entre les semestres ;

8 / Toute absence injustifi e   une de ces  preuves entra ne la d faillance   l'UE correspondante et au semestre correspondant. La d faillance emp che le calcul du r sultat   l' preuve, puis   l'UE, au semestre et donc   l'ann e.

Art. 6 - Organisation des sessions d'examens

Deux sessions de contr le des connaissances sont organis es par semestre d'enseignement.

Les m moires, rapports de stage et projet tuteur  se d roulent en session unique.

Cette organisation doit respecter le texte de r f rence sur le bornage de l'ann e universitaire conform ment   la loi Protection Universelle Maladie (P.U.M.A.) du 1^{er} janvier 2016.

Art. 7 - Jury (art. L613-1 du code de l' ducation)

Un jury est nomm  par ann e d' tudes

Le jury d lib re souverainement et arr te les notes des  tudiants   l'issue de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation des semestres (en appliquant le cas  ch ant les r gles de compensation (cf. paragraphe concern )).

La composition du jury est affich e sur le lieu des  preuves des examens imp rativement avant le d but des  preuves.

Le redoublement en master n'est pas de droit, il est accord  par d cision du jury.

Art. 8 - D livrance du dipl me

Le dipl me de master est d livr    l'issue des quatre semestres apr s d lib ration du jury, attribuant 120 cr dits, sous r serve d'avoir valid  l'aptitude   ma triser au moins une langue vivante  trang re.

Le dipl me interm diaire de ma trise est d livr , sur demande de l' tudiant, sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 et   condition que l' tudiant ait valid  chacun des deux semestres, conf rant 60 cr dits ECTS.

Art. 9 - Mention

Une mention de réussite est attribuée sur chacun des quatre semestres de Master.

Une mention de réussite est attribuée à l'issue du master 1^{ère} année sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 si l'étudiant quitte l'université ; chaque semestre sera affecté d'un coefficient 1.

La mention de réussite à l'issue du Master 2^{ème} année devra être calculée sur la base de la moyenne des quatre semestres de master ; chaque semestre sera affecté d'un coefficient 1.

Les seuils de mention sont les suivants :

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20. Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20.

Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Art. 10 - Publication des résultats – Communication des copies

Les notes ne doivent pas être affichées nominativement. Elles ne peuvent être communiquées qu'à l'étudiant concerné.

Les résultats doivent faire l'objet d'un affichage anonymé portant le numéro de l'étudiant sans mention de son nom.

Les résultats sont publiés sur l'environnement numérique de travail.

Les résultats sont définitifs et ne peuvent en aucun cas être remis en cause sauf erreur matérielle dûment constatée par le jury.

Les étudiants ont droit sur leur demande, et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies d'examen et à un entretien individuel.

AVERTISSEMENT

L'attention des étudiants est appelée sur le fait que **le plagiat, qui consiste à présenter comme sien ce qui appartient à un autre, est assimilé à une fraude.**

Les auteurs de plagiat sont passibles de la Section disciplinaire et s'exposent aux sanctions prévues à l'article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, allant de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur

1° L'avertissement ;

2° Le blâme ;

3° L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;

4° L'exclusion définitive de l'établissement ;

5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;

6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

B2. Présentation du Master 1^{ère} Année (M1)

B2.1. Maquette de Master 1^{ère} Année Semestre 7

MASTER 1 ^{ère} année - Semestre 7				
Unité d'Enseignement	Eléments pédagogiques	Volume horaire	Coeff.	ECTS
UE 1 - Enseignements fondamentaux		20h	1	5
J.-M. Fournier	Théorie du langage et concepts linguistiques (1)	20h	1	5
UE 2 - Enseignements transversaux		50h	3	9
S. Osu	Epistémologie des sciences humaines (<i>mutualisé avec Orléans</i>)	20h	1	3
J. Popineau/ S. Ferré	Élaboration du projet professionnel ou de recherche (<i>mutualisé avec AALF</i>)	10h	1	3
A. Briglia	Méthodologie : Lecture critique d'articles scientifiques (cours en anglais) (<i>mutualisé avec AALF</i>)	20h	1	3
UE 3 - Changement, constructions émergentes		40h	2	8
S. Richard	Language variation, change and constructions	20h	1	4
F. Toupin	Historical Linguistics: principles and methods	20h	1	4
UE 4 - Séminaires au choix 2 séminaires à choisir dans la liste ci-dessous :		40h	2	8
Ph.Planchon/ V.Rochaix	Introduction à l'analyse contrastive	20h	1	4
S. Osu	Linguistique française	20h	1	4
S. Gatelais	Linguistique anglaise : l'évolution de l'anglais (1)	20h	1	4
F. Némó	Sémantique et pragmatique (Orléans- <i>visioconférence</i>)	20h	1	4
Total Semestre 7		150h	8	30

B2.2. Modalités de Contrôle des Connaissances du Master 1^{ère} Année Semestre 7

Unité d'Enseignement	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type de contrôle	Type d' épreuve	Coefficient	Type de contrôle	Type d' épreuve	Coefficient	Type d' épreuve	Coefficient	Type d' épreuve	Coefficient
Semestre 7	30										
Théorie du langage et concepts linguistiques (1)	5	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Epistémologie des sciences humaines	3	CC		1	ET	E	1	E	1	E	1
Élaboration du projet professionnel ou de recherche	3	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Méthodologie : Lecture critique d'articles scientifiques	3	CC		1	ET	E & O	1	E & O	1	E & O	1
Language variation, change and constructions	4	CC		1	ET	E	1	E	1	E	1
Historical Linguistics: principles and methods	4	CC		1	ET	E	1	E	1	E	1
Introduction à l'analyse contrastive	4	CC		1	ET	O	1	O	1	O	1
Linguistique française	4	CC		1	ET	E	1	E	1	E	1
Linguistique anglaise : l'évolution de l'anglais (1)	4	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Sémantique et pragmatique (Orléans) application des MCC définies sur maquette des parcours orléanais	4										

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu – ET : Examen Terminal

Type d'épreuve : E : Ecrit – O : Oral,

UE 1 – Enseignements fondamentaux

UE 1 -1 Théorie du langage et concepts linguistiques (1)

Descriptif : La découverte des sciences du langage passe traditionnellement par l'apprentissage de typologies, classifications qui s'efforcent de traduire une logique, un ordre là où on ne perçoit a priori que diversité et multiplicité : des sons aux unités du lexique apparaissent ainsi des classes aux propriétés particulières, qui des plus petites aux plus grandes structurent les briques de construction des énoncés. Mais le langage ne saurait se résumer à un catalogue de classes : d'une part leur nature comme leurs propriétés sont moins un donné que le résultat d'hypothèses sur la nature de l'activité mentale à laquelle elles participent ; d'autre part, si pour les besoins de l'observation et de l'analyse il est nécessaire de décomposer soigneusement le mécanisme d'ensemble, aucun de ces niveaux n'a de justification en soi mais toujours et seulement au nom du fonctionnement général, et donc en relation aux autres niveaux. Le séminaire a pour objet de recontextualiser des typologies qu'on suppose maîtrisées dans la double perspective ainsi décrite, et d'accéder ainsi à une appréhension plus élaborée du phénomène global du langage.

Volume horaire : 20h

Modalités de contrôle des connaissances : examen terminal

Bibliographie : Ouvrages de linguistique générale

UE 2 – Enseignements transversaux

UE 2-1 Epistémologie des sciences humaines (mutualisé avec Orléans)

Descriptif :

Qu'est-ce qui justifie l'appellation « sciences du langage » ? Cette question en apparence banale a pour objectif de susciter une véritable réflexion autour de la recherche et les obstacles rencontrés en sciences du langage, en particulier, et en sciences humaines et sociales en général. Il s'agit tout particulièrement, d'amener les étudiants à évaluer de façon critique l'objet d'étude, les principes, les méthodes, les hypothèses et les résultats de notre discipline. On abordera, entre autres, quels critères permettent de considérer une discipline comme scientifique et est-ce que les sciences du langage correspondent à ces critères ; les différentes classifications des disciplines proposées par différents auteurs (par ex. qu'est-ce qui justifie le qualificatif 'sciences molles' pour désigner les disciplines humaines et sociales et 'sciences dures' pour les disciplines de la nature pourtant empiriques ?) ; le statut de la linguistique en tant que science pilote en sciences humaines et sociales. On s'appuiera sur les travaux de Bachelard, Derrida, Dilthey, Habermas, Morin, Piaget, Popper...

Volume horaire : 20h

Modalités de contrôle des connaissances : Contrôle continu

Bibliographie sélective :

- Aristote. (1964). *Organon : catégories, de l'interprétation*. Traduction de J. Tricot. Paris, Vrin
- Bachelard, G. (1938 réimp.2004). *La formation de l'esprit scientifique*. Paris, Vrin.
- Bachelard, G. (1971). *Epistémologie*. Paris, PUF. (Textes choisis par Dominique Lecourt).
- Bourdieu, P., Chamboredon, J.C., Passeron, J.C. (1968 réimp. 2005). *Le métier de sociologue*. Berlin, New York, Mouton de Gruyter.
- Derrida, Jacques. (1967). *De la grammatologie*. Paris, Minuit.
- Habermas, J. (1999). *Vérité et justification*. Trad de Rainer Rochlitz. Paris, Gallimard.
- Hempel, Carl. (2002). *Eléments d'épistémologie*. Paris, Armand Colin.
- Huemer, M. (éd.). (2002). *Epistemology: contemporary readings*. London, New York, Routledge.
- Kant, Emmanuel. (2006). *Critique de la raison pure*. Trad par Alain Renaut. Paris, GF-Flammarion.
- Morin, Edgar. (2008). *La méthode*. Paris, Seuil.
- Piaget, J. (1970). *Epistémologie des sciences de l'homme*. Paris, Gallimard.
- Popper, Karl. (1968). *La logique de la découverte scientifique*. Trad de Nicole Thyssen-Rutten & Philippe Devaux. Paris Payot.
- Ramond, C. (éd.). (2005). *Derrida : la déconstruction*. Paris, Presses Universitaires de France. Virieux-Reymond,
- A. (1972). *Introduction à l'épistémologie*. Paris, Presses Universitaires de France

UE 2-2  laboration du projet professionnel ou de recherche (mutualis  avec AALF)

Descriptif : il s'agit de d finir son projet, s'interroger sur soi-m me, ses forces, ses faiblesses ; de d couvrir un secteur de m tiers, les nommer, les d finir et les d crire ; d finir ce qu'est la recherche si l' tudiant veut s'orienter vers la recherche et de nommer les m tiers de la recherche; de confronter ces m tiers avec son projet propre ; ouvrir son projet   de nouveaux m tiers ;  liminer ceux qui ne correspondent pas   son projet ; rencontrer et interviewer des professionnels du m tier pressenti.

Volume horaire : 10h

Modalit s de contr le des connaissances : Examen terminal

Bibliographie : Rome (R pertoire Op rationnel des M tiers et des Emplois) et les fiches m tiers

UE 2-3 M thodologie : lecture critique d'articles scientifiques (cours en anglais) (mutualis  avec AALF)

Descriptif : Ce cours propose une m thodologie d'analyse critique d'articles scientifiques. Les  tudiants auront   appliquer cette m thode   des articles linguistiques de sous-domaine diff rents. Dans un premier temps, il s'agira de d terminer quels sont les diff rents types d'articles scientifiques et comment se d roule le processus de publication et l' valuation des supports de publication. Nous aborderons ensuite le contenu d'un article scientifique : son organisation (les diff rentes parties qui le composent ainsi que l'organisation des paragraphes qui le constituent), les bases empiriques sur lesquelles il repose, le d cryptage des tableaux, des graphiques et des analyses statistiques, et la bibliographie. Nous verrons  galement quelques caract ristiques du style de r daction d'un article scientifique. A la fin du cours, l' tudiant sera capable d'effectuer une analyse globale des articles scientifiques qu'il sera amen    lire et de se faire sa propre opinion sur leur contribution. Ce cours aura lieu en anglais, exclusivement.

Volume horaire : 20h

Modalit s de contr le des connaissances : Contr le continu

Bibliographie : /

UE 3 – Changement, constructions  mergentes

UE 3-1 Language variation, change and constructions

Descriptif :

Course description (in English)

“I have resisted the term sociolinguistics for many years, since it implies that there can be a successful linguistic theory or practice which is not social.” (Labov 1972: 13)

This unit – taught in English – introduces sociolinguistics, the branch of linguistics which studies the relationship between language and society. In particular, it examines the interaction between “variation, social meaning and the evolution and development of the linguistic system itself” (Tagliamonte 2006: 5). The linguistic analysis is grounded on empirical data.

All languages present variation which permeates through all levels of the linguistic structure – phonological, morphological, syntactic, lexical, and even discourse-pragmatic. This variation is not random but patterned – what Weinreich, Labov and Herzog (1968: 100) refer to as ‘orderly heterogeneity’ – and can be explained by both linguistic-internal and linguistic-external (i.e. social) factors.

The unit presents key concepts in sociolinguistics, explores macro- and micro-level approaches to language variation in its social context, and introduces quantitative and qualitative methodologies used in the field.

References

Labov, William (1972) *Sociolinguistic patterns*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.
Tagliamonte, Sali (2006) *Analysing Sociolinguistic Variation*. Cambridge: Cambridge University Press.
Weinreich, Uriel, Labov, William & Herzog, Marvin (1968) "Empirical Foundations for a Theory of Language Change." In Lehmann, W. & Malkiel, Y. (eds) *Directions for Historical Linguistics*. Austin: University of Texas Press. 97–195.

Descriptif du cours (en français)

Ce séminaire – enseigné en anglais – offre une introduction à la sociolinguistique, branche de la linguistique qui étudie le lien entre langue et société. Il porte notamment sur l'interaction entre « la variation, le sens social, et l'évolution et le développement du système linguistique lui-même » (Tagliamonte 2006 : 5). L'analyse linguistique est fondée sur des données empiriques.

Toutes les langues présentent des variations qui s'observent à tous les niveaux de la structure linguistique – phonologie, morphologie, syntaxe, lexicale, ainsi que discours et pragmatique. Cette variation n'est pas aléatoire mais structurée – ce que Weinreich, Labov et Herzog (1968 : 100) appellent « l'hétérogénéité ordonnée » – et peut s'expliquer par des facteurs internes au système linguistique et des facteurs externes (c'est-à-dire sociaux). Le séminaire présente les concepts clés de la sociolinguistique, explore les approches macro et micro de la variation linguistique dans son contexte social, et s'intéresse aux méthodes quantitatives et qualitatives utilisées dans le domaine.

Volume horaire : 20h

Modalités de contrôle des connaissances : se reporter au tableau inclus dans ce livret ; des précisions seront apportées en cours par l'enseignante.

Bibliographie indicative :

Calvet, Louis-Jean (2017) *La Sociolinguistique*. Collection Que sais-je ? Paris : Presses universitaires de France-Humensis.
Holmes, Janet (2001) *An Introduction to Sociolinguistics*. London: Longman.
Labov, William (2001) *Principles of Linguistic Change: Social Factors* (Vol. 2). Oxford: Blackwell.
Van Herk, Gerard (2012) *What Is Sociolinguistics*. Malden, MA: Wiley-Blackwell.

UE 3-2 Historical Linguistics: principles and methods

Descriptif :

Ce séminaire offre une introduction aux principales notions et théories du changement linguistique : les facettes lexicale, sémantique, morphologique et syntaxique du changement seront étudiées dans une perspective générale. Les concepts seront essentiellement illustrés en français et en anglais.

À partir du travail de la linguiste britannique Jean Aitchison, on commencera par s'intéresser aux conceptions courantes, populaires voire (hélas) savantes, du changement linguistique. Dans les séances ultérieures, une attention particulière sera accordée à deux théories :

- celle de la grammaticalisation, telle qu'elle est née et s'est développée jusqu'à l'étape de la constructionnalisation (étudiée, elle, dans le séminaire "Language variation, change and constructions" de Master 1, avec lequel il y aura donc complémentarité) ;
- celle de l'évolution lexicale développée par le linguiste francisant Pierre Guiraud, qui remet en question l'arbitraire du signe.

Suivant le temps disponible, on montrera les limites, voire le caractère stérile, de l'opposition traditionnelle interne / externe.

L'approche ne sera pas que théorique, des exercices de réflexion divers étant proposés aux étudiants.

Volume horaire : 20h

Modalités de contrôle des connaissances : se reporter au tableau inclus dans ce livret ; des précisions seront apportées en cours par l'enseignante.

Bibliographie indicative :

Brinton, Laurel J. et Elizabeth Closs Traugott, 2005. *Lexicalization and Language Change*. Cambridge : CUP.
Hopper, Paul J. et Elizabeth Closs Traugott, 2003 [1993]. *Grammaticalization*. Cambridge : CUP.
Guiraud, Pierre, 1986 [1967]. *Structures étymologiques du lexique français*. Paris : Payot.
McMahon, April M.S., 1994. *Understanding Language Change*. Cambridge : CUP.
Mufwene, Salikoko, 2001. *The Ecology of Language Evolution*. Cambridge : Cambridge University Press.
Traugott, Elisabeth et Richard B. Dasher, *Regularity in Semantic Change*. Cambridge : CUP.

UE 4 – Séminaires au choix

UE 4-1 Introduction à l'analyse contrastive

Descriptif :

La première partie du séminaire (10 heures) introduira la comparaison entre le français et d'autres langues romanes (espagnol, italien, portugais, roumain...). Il s'agira tout d'abord de situer le français et les langues romanes, et de prendre également en compte l'évolution du français depuis le latin, afin de mieux caractériser ce qui rapproche ces langues et ce qui les différencie. En prenant l'exemple de différents phénomènes linguistiques, l'objectif sera de voir comment les langues romanes sont amenées à déployer des stratégies analogues ou divergentes selon les cas. De plus, la relation entre le français et l'anglais (aujourd'hui principale langue de contact dans l'évolution du français) permettra aussi d'aborder les questions liées à la traduction, à l'acquisition et aux emprunts lexicaux.

Bibliographie :

- Benveniste, Emile (1966), "Catégories de pensée et catégories de langue", *Problèmes de linguistique générale*, Tome 1, pp.63-74.
- Berlin, Brent & Kay, Paul (1969), *Basic color terms: their universality and evolution*. Berkeley : University of California Press.
- Bouscaren Janine, Chuquet Jean, Filhol-Duchet Bénédicte (1982), "HAVE, opérateur de localisation", *Cahiers de recherche en grammaire anglaise*, 1, pp.53-72.
- Gomez-Diaz, Martha (1992), "L'emploi de *SER* et *ESTAR* avec des adjectifs, en référence à l'anglais", *Linguistique contrastive et Traduction*, n°1, pp.129-156.
- Rocchetti, Alvaro (2010), "Le préfixe *RE-/RI-* en français et en italien : étude de psychomécanique comparée", *Studia Universitatis Babeş-Bolyai, Philologia* LV:4, pp.7-13.
- Whorf, Benjamin Lee (1956), *Language, thought and reality*, MIT Press.

La seconde partie du séminaire (10 heures) portera sur la contrastivité mandarin – français. Lorsqu'ils apprennent le français, les sinophones natifs rencontrent principalement des difficultés d'ordre scriptural (avec le passage des caractères à une écriture alphabétique), phonologique (avec des différences d'oppositions pertinentes), morphologique (en raison d'une quasi-absence de variation en mandarin) et syntaxique. Les francophones étudiant le mandarin rencontrent notamment des difficultés d'identification des unités lexicales (segmentation sémantique et non spatiale, et fréquence des cas d'homophonie). Les transferts d'une langue à l'autre sont rares. Après une rapide introduction aux traits généraux du mandarin, nous observerons deux phénomènes susceptibles de provoquer des interférences dans l'apprentissage de l'une ou l'autre langue (du mandarin vers le français et du français vers le mandarin). L'un, l'usage des spécificatifs nominaux, est lexical, sémantique et culturel. Il relève en mandarin de la catégorisation des objets du monde, qui n'a pas lieu d'être réfléchi à ce stade en français. L'autre, le marquage de l'aspect, est syntaxique, et peut entraîner des erreurs de traduction. Aucune connaissance du mandarin n'est pré-requise, nous travaillerons sur des énoncés courts, en ayant recours au *pīnyīn* (système de transcription fondé sur l'alphabet latin).

Bibliographie :

- Darrobers, R., Xiao Planes, X. (1998), *Éléments fondamentaux de la phrase chinoise*, Paris : You-Feng.
- Debyser, F. (1970), « La linguistique contrastive et les interférences », *Langue française* n°8 : Apprentissage du français langue étrangère, pp. 31-61.
- Xu, D. (1996), *Initiation à la syntaxe chinoise*, Paris : Langues et Mondes-l'Asiathèque.

Volume horaire : 20h

Modalités de contrôle des connaissances :

Régime général : Contrôle continu (session 1)

Régime général : Examen terminal / Oral (session 2)

Régime Spécial d'Etudes : Oral (session 1)

Régime Spécial d'Etudes : Oral (session 2)

UE 4-2 Linguistique franaise

Descriptif :

Ce s minaire a pour objet l'analyse des structures syntaxico-discursives de l' nonc  franais. On s'interrogera tout particuli rement sur le statut et les sp cificit s de l' nonc  en tant qu'unit  d'observation en linguistique (par rapport   'phrase', l'unit  privil gi e en syntaxe) et tentera de montrer que cette unit  est le produit de l'interaction des unit s inf rieures de la langue franaise qui la composent. Une analyse des faits de langue ins r s dans des  nonc s divers et pris dans des textes oraux et  crits est propos e en s'int ressant   leur emploi en contexte. Ainsi par exemple, l' tude pourra porter sur la diff rence et la similarit  entre l'adverbe « compl tement » et la locution adverbiale « tout   fait », deux unit s souvent consid r es comme synonymes.

Volume horaire : 20h

Modalit s de contr le des connaissances : Contr le continu

Bibliographie :

Pour prolonger la r flexion... Culioli, Antoine. (1990). Formes sch matiques et domaine. In Culioli, A., Pour une linguistique de l' nonciation, 1. Paris, Ophrys. 115-126.

Culioli, Antoine. (2002). Variations sur la linguistique. Entretiens avec Fr d ric Fau. Paris, Klincksieck.

Culioli, Antoine. (1992). La th orie d'Antoine Culioli : ouvertures et incidences. Actes de la table ronde « Op rations de rep rage et domaines notionnels » organis e par le groupe « Invariants langagiers » de l'UA 1028, Universit  de Paris 7, mai-juin 1991. Paris, Ophrys.

Franckel, Jean-Jacques. (1989). Etude de quelques marqueurs aspectuels du franais. Gen ve, Droz.

Franckel, Jean-Jacques, Paillard, Denis. (2007). Grammaire des pr positions. Tome 1. Paris, Ophrys.

Franckel, Jean-Jacques, Lebaud, Daniel. (1990). Les figures du sujet :   propos des verbes de perception, sentiment, connaissance. Paris, Ophrys.

Langue franaise 133. (2002). « Le lexique, entre identit  et variation ».

UE 4-3 Linguistique anglaise : l' volution de l'anglais (1)

Descriptif :

Ce s minaire propose un approfondissement des principales th ories du changement linguistique, qu'il soit s mantique, syntaxique, phon tique... Une attention particuli re sera accord e   la th orie de la grammaticalisation.

La r flexion sera appliqu e   la langue anglaise, dont l' volution sera d crite et qui fournira les exemples illustrant les notions th oriques. Le cours s'arr tera plus pr cis ment sur les stades  volutifs appel s "vieil anglais".

Volume horaire : 20h

Modalit s de contr le des connaissances : se reporter au tableau inclus dans ce livret ; des pr cisions seront apport es en cours par l'enseignant, qui demandera un travail de recherche durant le semestre.

Bibliographie : /

UE 4-4 S mantique et pragmatique

Descriptif : L'enseignement introduit aux questions relatives   l'interface entre s mantique et pragmatique et aux relations entre ces disciplines et les autres branches de la linguistique : relation entre s mantique et morphologie, entre s mantique/pragmatique et syntaxe, entre s mantique/pragmatique et prosodie. Il forme aux conceptions classiques de ces interfaces comme   des mod les plus r cents et introduit aux m thodes d'analyse et de recherche dans ces domaines. Il s'appuie sur la description empirique d'objets tels que morph mes flexionnels, affixes, pr positions, mots de discours, les  nonc s injonctifs, les liens anaphoriques, implicite discursif, temporalit  dans le discours, s quences conversationnelles, etc.

Volume horaire : 20h

Modalit s de contr le des connaissances : Application des MCC d finies pour le parcours orl enais

Bibliographie :

Revue de Sémantique et Pragmatique (1997). Numéros thématiques 1 et 2 consacrés à l'interface sémantique/pragmatique.

Revue de Sémantique et Pragmatique (2014) Numéro thématique 35-36 consacré à l'interface sémantique/morphologie.

Ducrot O. et al. 1980. *Les mots du discours*, Editions de Minuit.

Traverso V. 1999. *L'analyse des conversations*, Nathan.

Dostie G. 2004. *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique*. De Boeck & Duculot.

Fisher K. (ed.) 2006. *Approaches to Discourse Particles*. Elsevier.

Nemo F. & Petit M. 2012. « Sémantique des contextes-types », In Saussure L. & Rihs A. (dirs), *Etudes de sémantique et pragmatique françaises*. Peter Lang, 379-397.

Gosselin L. 1996. *Sémantique de la temporalité en français*. Duculot.

B2.4. Maquette du Master 1^{ère} Année Semestre 8

MASTER 1^{ère} année - Semestre 8				
Unité d'Enseignement	Eléments pédagogiques	Volume horaire	Coef.	ECTS
UE 1 - Enseignements fondamentaux		20h	1	5
S. Gatelais	Théorie du langage et concepts linguistiques (2)	20h	1	5
UE 2 - Enseignements transversaux		40h	2	5
J.Popineau/R.Zebib	Méthodologie de la recherche : collecte et analyse de données (<i>mutualisé avec AALF</i>)	20h	1	3
D.Maurel	Outils informatiques d'analyse linguistique (<i>mutualisé avec AALF</i>)	20h	1	2
UE 3 - Approches contrastives		40h	2	8
N. Lampitelli/JM Fournier	Phonologie et morphologie : structures	20h	1	4
S. Osu /J.Popineau	Lexique et énonciation : construction du sens (<i>mutualisé avec Orléans</i>)	20h	1	4
UE 4 - Séminaires au choix 3 séminaires à choisir dans la liste ci-dessous :		60h	3	12
P. Planchon	Linguistique française	20h	1	4
M. Martin/J.-M. Fournier	Linguistique anglaise : morphophonologie	20h	1	4
S. Osu	Linguistique africaine	20h	1	4
D. Maurel	Lexiques informatiques	20h	1	4
L. Abouda	Variation linguistique (Orléans- <i>visioconférence</i>)	20h	1	4
Total Semestre 8		160h	8	30

B2.5. Modalités de Contrôle des Connaissances de Master 1^{ère} Année Semestre 8

Unité d'Enseignement	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type de contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type de contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
Semestre 8	30										
Théorie du langage et concepts linguistiques (2)	5	CC		1	ET	E	1	E	1	E	1
Méthodologie de la recherche : recueil et analyse de données	3	CC		1	ET	E/O	1	E/O	1	E/O	1
Outils informatiques d'analyse linguistique	2	CC		1	ET	E	1	E	1	E	1
Phonologie et morphologie : approche contrastive des structures	4	CC		1	ET	E/O	1	E/O	1	E/O	1
Lexique et énonciation : approche contrastive de la construction du sens	4	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Linguistique française	4	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Linguistique anglaise : morphophonologie	4	CC		1	ET	E	1	E	1	E	1
Linguistique africaine	4	CC		1	ET	E/O	1	E	1	E	1
Lexiques informatiques	4	CC		1	ET	E	1	E	1	E	1
Variation linguistique (Orléans) application des MCC définies sur maquette des parcours orléanais	4										

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu – ET : Examen Terminal Type d'épreuve : E : Ecrit – O : Oral

B2.6. Descriptif des enseignements de Master 1^{ère} Année Semestre 8**UE 1 – Enseignements fondamentaux****UE 1-1 Théorie du langage et concepts linguistiques (2)****Descriptif :**

Même si un grand nombre de phénomènes grammaticaux ne s'expliquent que si l'on sort de la syntaxe pour prendre en considération les conditions de production de l'énoncé (domaine de la pragmatique et de l'énonciation) et l'insertion du locuteur dans son contexte sociohistorique (domaine de la sociolinguistique), les phrases, indépendamment de la situation où elles ont été construites puis extériorisées (sous forme graphique ou orale), sont dotées de propriétés et de régularités descriptibles sur lesquelles peuvent s'entendre tous les locuteurs d'un groupe linguistique donné. Ce sont ces propriétés et régularités que le séminaire a pour objet d'identifier et de décrire, dans sa première partie consacrée à la morphosyntaxe des langues.

La seconde partie, consacrée à la pragmatique, permettra justement de sortir de la syntaxe elle-même, pour poser les problèmes sensiblement différemment. Ce séminaire ne traitera que des questions jugées fondamentales (par ex. : quelles sont les unités de la description grammaticale ? Que veut dire catégorie grammaticale et quelles sont ces catégories et leurs intersections éventuelles, dans une perspective de linguistique générale ? Quelle est le lien, s'il s'en trouve un, entre les fonctions grammaticales et les rôles sémantiques ? Entre ces fonctions et le concept de diathèse ? etc.). Les illustrations seront prises dans une grande variété de langues et de groupes linguistiques, et les étudiants trouveront dans ce cours un cadre général où, le cas échéant, replacer tel ou tel problème rencontré.

Volume horaire : 20h

Modalités de contrôle des connaissances : Un devoir sur table en fin de semestre.

Bibliographie : /

UE 2 – Enseignements transversaux**UE 2-1 Méthodologie de la recherche : collecte et analyse de données (mutualisé avec AALF)****Descriptif :**

Comment constituer un corpus de données en fonction d'un thème ; définition de l'objet d'étude ; recherche documentaire ; manipulation des corpus existants ; extraction des données ; exploitation des résultats

Volume horaire : 20h

Modalités de contrôle des connaissances : Contrôle continu (1 dossier ; 1 présentation orale)

Bibliographie : /

UE 2-2 Outils informatiques d'analyse linguistique (mutualisé avec AALF)

L'étudiant (e) doit se munir d'un casque audio

Descriptif :

Utilisation de deux logiciels d'études linguistiques outillée

Volume horaire : 20h

Modalités de contrôle des connaissances : Contrôle continu

Bibliographie : /

UE 3 – Approches contrastives

UE 3-1 Phonologie et morphologie : structures

Descriptif : Mettant l'accent sur la forme, ce séminaire illustrera le rôle de l'approche contrastive dans l'analyse et l'interprétation de la structuration phonologique : articulation des voyelles et consonnes, structure(s) de la syllabe, nature et placement de l'accent, et de la structuration morphologique : nature et rôle des morphèmes, construction des mots, dynamiques dérivationnelles et compositionnelles, articulation lexical/syntaxique.

Volume horaire : 20h

Modalités de contrôle des connaissances : Contrôle continu (présentations/dossiers)

Bibliographie : /

UE 3-2 Lexique et énonciation : construction du sens (mutualisé avec Orléans)

Descriptif :

Sylvester OSU (10h) :

Ce cours vise à développer et approfondir l'analyse contrastive de la construction du sens. Une partie du cours est consacrée à la réflexion sur la structure informationnelle (thématisation, topicalisation, focalisation). On passe d'abord en revue les diverses façons de traiter de ce phénomène complexe en linguistique depuis Gabelentz, 19e siècle et Mathesius, 20e siècle. Puis, dans une approche typologique et fonctionnelle, on propose une manière nouvelle d'aborder la focalisation.

Ce cours est une illustration de l'articulation du lexique en tant que renvoyant à la langue et l'énonciation en tant que renvoyant au discours.

Bibliographie : /

Joëlle POPINEAU (10h) : Le but de ce séminaire est de montrer, par l'exemple de la traduction, comment le lexique a besoin de l'énoncé pour construire du sens.

Le processus de traduction ne peut se concevoir par le seul prisme du mot-à-mot et fait intervenir différents procédés traductologiques et éléments extralinguistiques, tels des données contextuelles et des éléments culturels.

Bibliographie :

Guillemin-Flescher, J. (1981/1993) *Syntaxe comparée du français et de l'anglais : Problèmes de traduction*, Paris, Ophrys.

Volume horaire : 20h

Modalités de contrôle des connaissances :

Régime général : Examen terminal / Ecrit (session 1)

Régime général : Examen terminal / Ecrit (session 2)

Régime Spécial d'Etudes : Ecrit (session 1)

Régime Spécial d'Etudes : Ecrit (session 2)

UE 4 – Séminaires au choix

UE 4-1 Linguistique française

Descriptif :

Ce séminaire vise à s'interroger sur un domaine essentiel pour l'étude du fonctionnement de la langue française, à savoir le domaine des verbes du français. Le sens d'un verbe est en effet très sensible à son contexte, et le contexte lui-même peut changer d'interprétation selon le verbe employé. Pour reprendre l'expression de S. Robert, on peut même parler ici de "papillons langagiers". De quels moyens dispose-t-on pour analyser les verbes ? Comment s'organise l'énoncé autour du verbe ? Quelles relations existent entre le verbe et le temps, entre le

verbe et le sujet, entre le verbe et l'objet ? L'enjeu est donc de donner une représentation générale du fonctionnement d'un verbe, qui tienne compte de sa polysémie et de la variété des constructions syntaxiques qu'il permet. À cette fin, nous nous appuyerons sur les travaux les plus récents réalisés dans le cadre de la TOPÉ (Culioli), et en particulier sur le modèle des formes schématiques. En partant de verbes du français et de l'analyse qu'on peut en proposer, on envisagera ainsi les relations entre différents domaines de la linguistique (sémantique, syntaxe, lexicale, énonciation). Cela permettra d'engager une réflexion sur le rôle central que joue le verbe en français lorsqu'il s'agit de la construction des énoncés.

Volume horaire : 20h

Modalités de contrôle des connaissances : se reporter au tableau inclus dans ce livret.

Bibliographie :

CULIOLI, Antoine & NORMAND, Claudine (2005), *Onze rencontres sur le langage et les langues*, Paris / Gap : Ophrys.

DE VOGÜÉ, Sarah, (2006), « Qu'est-ce qu'un verbe ? » in D. Lebaud, C. Paulin, K. Ploog (eds.), *Constructions verbales et production de sens*, Presses Universitaires de Franche-Comté, pp.43-62.

FRANCKEL, Jean-Jacques & LEBAUD, Daniel, (1990), *Les figures du sujet, A propos des verbes de perception, sentiment, connaissance*, HDL, Ophrys, Gap.

FRANÇOIS, Jacques (2008), « Polysémie et polytaxie verbales », in J. Durand et al. (éds), *Actes du CMLF'08*, Paris, Institut de Linguistique Française, pp.2219-2239.

PAILLARD, Denis, (2000), « A propos des verbes "polysémiques" : identité sémantique et principes de variation », *Syntaxe & sémantique, Sémantique du lexique verbal 2*, Presses Universitaires de Caen, pp.99-120.

ROBERT, Stéphane, (1997), « Variation des représentations linguistiques : des unités à l'énoncé », in C. Fuchs & S. Robert (eds.), *Diversité des langues et représentations cognitives*, Ophrys, pp.25-39.

VICTORRI, Bernard (1996), *La polysémie : construction dynamique du sens*, Paris : Hermès.

UE 4-2 Linguistique anglaise : morphophonologie

Descriptif :

L'accentuation anglaise est particulièrement sensible à la morphologie et aux catégories syntaxiques, et conduit dès lors à s'interroger sur la nature, le comportement et la diversité des unités morphologiques et des catégories : comment le « savoir » morphologique est-il construit ? Les unités morphologiques complémentaires sont-elles équivalentes (préfixes et suffixes, bases et affixes) ? Catégorie et structure morphologique sont-elles indépendantes ? Voici quelques-unes des questions, somme toute assez fondamentales, auxquelles les spécificités de l'accentuation anglaise permettent de réfléchir, dans une perspective qui accorde toute leur importance aux interfaces linguistiques.

Volume horaire : 20h

Modalités de contrôle des connaissances : Contrôle continu (dossiers)

Bibliographie : /

UE 4-3 Linguistique africaine

Descriptif :

Ce séminaire montre comment, à travers une description fine et précise, on peut cerner les propriétés spécifiques des langues africaines afin de contribuer à la théorisation en linguistique. On s'intéressera tout particulièrement à l'énoncé complexe et aux types de relation pouvant exister entre les propositions dans de tels énoncés, par exemple dépendance ou hypotaxe, indépendance ou coordination, et enfin interdépendance ou parataxe.

Volume horaire : 20h

Modalités de contrôle des connaissances : Contrôle continu

Bibliographie indicative:

- Akinlabi, A. (éd.). 1995). Theoretical approaches to African linguistics. Trenton (NJ), Africa World Press.
- Atindogbe, G.G. & Chibaka, E.F. (2017). Proceedings of the 7th WOCAL, Buea. Mankon (Bamenda, Cameroun), Langaa Research & Publishing. 2 vols.
- Bernd, H. & Nurse, D. (éds). (2008). A linguistic geography of Africa. Cambridge, Cambridge University Press.
- Bernd, H. & Nurse, D. (éds). (2000). African languages. An introduction. Cambridge, Cambridge University Press.
- Caron, Bernard. (1995). Carnet de bord d'un linguiste I. Le Gré des langues, 8. 65-81.
- Carstens V. & Parkinson, F. (éds.). (2000). Advances in African linguistics. Trenton (NJ), Africa World Press.
- Creissels, Denis. (1991). Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique. Grenoble, Ellug.
- Culioli, A. (1971). Phrase. In Alpha Encyclopédie. Tome 12. Paris, Grange-Batelière. 4643-4644.
- Koelle, S. W. (1853) reprinted Hair, P.E.H. (1963). Polyglotta Africana. Graz, Akademische Druck – U. Verlagsanstalt.
- Kotey, Paul F.A. (éd.). (1999). New dimensions in African linguistics and languages. Trenton (NJ), Africa World Press.
- Manessy, G. & Thomas, J.M.C. (1974). Les langues sans tradition écrite : méthodes d'enquête et de description. Paris : CNRS. 49-74.
- Ndimele, O.M. (éd.). (2016). Multi-disciplinary approaches to the study of African linguistics : A festschrift for Ahmed Halliru Amfani. Port-Harcourt (Nigeria), M&J Grand Orbit Communications Ltd.
- Osu, S. N. (éd.). (2016). Nouveaux regards sur la classification nominale dans les langues africaines. Berne, Peter Lang.
- Platiel, S. & Kabore, R. (1998). Les langues d'Afrique subsaharienne. Paris, Ophrys. Faits des langues 11-12.
- Sebeok, Th. A. (éd.). (1971). Current trends in linguistics: vol. 7 Linguistics in Sub-Saharan Africa. The Hague, Mouton.
- Vaux, Bert & Cooper, Justin. (1999). Introduction to linguistic field methods. München, Newcastle, Lincom Europa.
- Welmers, Wm. E. (1973). African language structures. London, Los Angeles, Berkeley, University of California.

UE 4-4 Lexiques informatiques**Descriptif :**

Présentation de différentes bases lexicales informatiques.

Volume horaire : 20h

Modalités de contrôle des connaissances : Contrôle continu

Bibliographie : /

UE 4-5 Variation linguistique

Théories linguistiques relatives à l'usage et à la modélisation de la variation linguistique
Description de la variabilité des formes et de l'hétérogénéité des structures aux différents niveaux de structuration (enjeux et méthodes)

Dimensions de la variation et fonctions sociales

La notion de norme linguistique (fréquence d'usage, discours ordinaire)

Compétences acquises

Connaître les problématiques liées à la mesure et à l'analyse de la variation

Connaître les outils théoriques employés pour rendre compte de la variation

Volume horaire : 20h

Modalités de contrôle des connaissances : Application des MCC définies pour le parcours orléanais

Bibliographie :

Bybee J. 2007. *Frequency of use and the organization of language*. Oxford University Press.

Gadet F. 2003. *La variation sociale en franais*, Ophrys.

Labov, W. 1976. *Sociolinguistique*, Ed. Minit.

Moreau, M.-L. 1998. *Sociolinguistique. Concepts de base*, Mardaga.

Simonin J. & Wharton S. (dirs.) 2012. *Sociolinguistique des langues en contact, modes, thories. Dictionnaire encyclopdique des termes et concepts*, ENS ditions.

B3.1. Maquette de Master 2^{ème} Année Semestre 9

MASTER 2^{ème} année Semestre 9				
Unité d'Enseignement	Eléments pédagogiques	Volume horaire	Coeff.	ECTS
UE 1 - Enseignements fondamentaux		20h	1	5
J.-M. Fournier	Fonctionnement des langues et construction des représentations (<i>mutualisé avec Orléans</i>)	20h	1	5
UE 2 - Enseignements transversaux		30h	2	4
V. Rochaix	Sémantique et corpus	20h	1	4
J. Popineau	Accompagnement aux techniques de recherche d'emploi (<i>mutualisé avec AALF</i>)	10h	1	
UE 3 - Variation, énonciation et typologies		60h	3	12
S. Osu	Typologie des langues	20h	1	4
P. Planchon	Linguistique de l'espéranto et des langues construites	20h	1	4
F. Toupin	Langue, discours, opérations de mise en discours	20h	1	4
UE 4 - Séminaires au choix 3 séminaires à choisir dans la liste ci-dessous :		60h	3	9
N. Lampitelli	Analyse morphophonologique formelle	20h	1	3
S. Osu	Linguistique française : invariants langagiers	20h	1	3
F. Toupin	Linguistique anglaise : l'évolution de l'anglais (2)	20h	1	3
J.-M. Fournier	Linguistique anglaise : morphophonologie	20h	1	3
S. Gatelais	1 séminaire de linguistique du Master MEEF anglais (<i>mutualisé</i>) [*] Ce séminaire n'est pas ouvert aux étudiants en 2022-2023	20h	1	3
Total Semestre 9		170h	9	30

*** Attention :** comme indiqué en réunion de pré-rentrée, ce séminaire n'est pas systématiquement ouvert aux étudiants du master LADL. L'accès est réservé aux étudiants anglicistes et est conditionné par le nombre de places disponibles dans la salle attribuée à l'enseignant, spécialement en période de restrictions sanitaires. Prendre contact avec M. Gatelais (sylvain.gatelais@univ-tours.fr).

B3.2. Modalités de Contrôle des Connaissances de Master 2^{ème} Année Semestre 9

Unité d'Enseignement	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type de contrôle	Type d' épreuve	Coefficient	Type de contrôle	Type d' épreuve	Coefficient	Type d' épreuve	Coefficient	Type d' épreuve	Coefficient
Semestre 9	30										
Fonctionnement des langues et construction des représentations	4	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Sémantique et corpus	4	CC		1	ET	E/O	1	E/O	1	E/o	1
Accompagnement aux techniques de recherche d'emploi		QP		1	ET	O	1	O	1	O	1
Typologie des langues	4	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Linguistique de l'espéranto et des langues construites	4	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Langue, discours, opérations de mise en discours	4	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Analyse morpho-phonologique formelle	3	CC		1	ET	E/O	1	E/O	1	E/o	1
Linguistique française : invariants langagiers	3	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Linguistique anglaise : l'évolution de l'anglais (2)	3	ET	O	1	ET	O	1	O	1	O	1
Linguistique anglaise : morphophonologie	3	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Langues, langage, pensée (Orléans) application des MCC définies sur maquette des parcours orléanais	3										

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu – ET : Examen Terminal QP quitus de présence
Type d'épreuve : E : Ecrit – O : Oral,

B3.3. Descriptif des enseignements de Master 2^{ème} Année Semestre 9

UE 1 – Enseignements fondamentaux

UE 1-1 Fonctionnement des langues et construction des représentations (mutualisé avec Orléans)

Descriptif :

Ce séminaire a pour objet une réflexion sur les langues en tant que systèmes de représentations. Ce rapport homme/langage/réalité sera abordé à partir des réflexions des philosophes classiques, de l'hypothèse SapirWhorf et ses controverses, des propositions des théories de l'énonciation, jusqu'à l'apport récent des grammaires cognitives et des études pluridisciplinaires en matière de cognition dont elles s'inspirent.

Volume horaire : 20h

Modalités de contrôle des connaissances : se reporter au tableau inclus dans ce livret ; des précisions seront apportées en cours par l'enseignant, qui demandera un dossier.

Bibliographie :

Tous ouvrages de linguistique générale et/ou philosophie du langage

Analyse morphophonologique formelle

Descriptif :

Ce cours explore la nature complémentaire et distinctive des modules morphologique et phonologique. Nous nous intéresserons aux représentations des morphèmes et à la manière dont les processus phonologiques peuvent agir dessus. Nous étudierons les principes généraux qui ont guidé l'élaboration des théories formelles les plus répandues et nous étudierons ces théories dans une perspective contrastive pour élucider lequel des modules, lexical, morphologique ou phonologique, offre la meilleure explication de phénomènes linguistiques précis. Les étudiants seront appelés à débattre de ces théories en cours et devront résoudre un problème linguistique permettant plusieurs analyses.

Volume horaire : 20h

Modalités de contrôle des connaissances : Contrôle continu /Examen terminal

Bibliographie : /

UE 2 – Enseignements transversaux

UE 2-1 Sémantique et corpus

Description :

Le cours « Sémantique et Corpus » vise à donner des connaissances et des compétences générales sur la construction et l'exploitation de corpus pour des études sur la construction du sens et sur la construction du sens en contexte. En s'appuyant sur quelques textes fondamentaux de la discipline, il propose un va-et-vient entre approche théorique, approche méthodologique et application.

Contenu

Le cours « Sémantique et Corpus » comprend quatre parties :

- une introduction à l'étude de la construction du sens sur corpus
- une exploration de ressources disponibles (reconnaissance par type et en fonction des objectifs de recherche)
- une formation à la construction de corpus (règles à suivre et précautions interprétatives)
- une exploration d'études de référence en approches qualitative et quantitative

Comp tences et apprentissage vis s par le cours

  la fin du cours, vous serez en mesure de :

- comprendre et manipuler la notion de corpus
- identifier les ressources de r f rence et les s lectionner en fonction d'un objectif de recherche
- construire un corpus dans le respect des r gles de bonne formation et de fa on ad quate en fonction du mod le th orique et de la m thode choisie

Volume horaire : 20h

Modalit s de contr le des connaissances : Contr le continu avec deux notes (repr sentant chacune 50% de la note finale)

Bibliographie :

BAUDE, O. BLANCHE-BENVENISTE, C., CALAS, M.-F. *et al.* (2006), *Corpus Oraux, guide des bonnes pratiques*, CRNS Editions, Presses Universitaires d'Orl ans

HABERT, B., NAZARENKO, A., SALEM, A. (1997), *Les linguistiques de corpus*, Paris : Armand Colin

MAYAFFRE, D. (2002), « Les corpus r flexifs : entre architextualit  et hypertextualit  », *Corpus 1* [En ligne]

RASTIER F. (2011), *La mesure et le grain. S mantique de corpus*, Paris, Champion

BOMMIER-PINCEMIN, B. (1999) *Diffusion cibl e automatique d'informations : conception et mise en  uvre d'une linguistique textuelle pour la caract risation des destinataires et des documents*, Th se de Doctorat en Linguistique, Universit  Paris IV Sorbonne, 6 avril 1999, chapitre VII : "Caract risation d'un texte dans un corpus : du quantitatif vers le qualitatif",   A "D finir un corpus", pp. 415-427

POUDRAT, C., LANDRAGIN, F. (2017), *Explorer un corpus textuel. M thodes, pratiques, outils*, Louvain-la-Neuve : De Boeck Sup rieur

UE 2-2 Accompagnement aux techniques de recherche d'emploi (mutualis  avec AALF)

Descriptif :

D finition et description des d bouch s apr s un master de linguistique ; connaissance du march  et des m tiers
explication sur les poursuites d' tudes ; explication des d bouch s secondaires ; enqu te sur les anciens  tudiants (sondages et questionnaires de la MOIP)

Volume horaire : 10h

Modalit s de contr le des connaissances : quitus de pr sence

Bibliographie : /

UE 3 – Variation,  nonciation et typologies

UE 3-1 Typologie des langues

Descriptif :

Ce cours vise   examiner les diff rents moyens par lesquels diff rentes langues du monde repr sentent des ph nom nes similaires, voir par exemple, l'expression de la n gation, du genre ou encore la construction verbale. Il se veut  nonciativiste, dans la perspective culiolienne, et se donne comme objectif ultime de chercher les invariants inter-langues. Ainsi, en partant des invariants intra-langues, on cherchera les m canismes de fonctionnement g n ralisables aux diverses langues que l'on sera amen    examiner. Ce cours a comme pr occupation centrale la construction du sens.

Volume horaire : 20h

Modalit s de contr le des connaissances : Contr le continu

Bibliographie :

Pour poursuivre la r flexion...

Comrie, Bernard. (1989). *Language universals and linguistic typology*. 2nd edn. Chicago, The University of Chicago Press.

Croft, William. (1990). *Typology and universals*. Cambridge, Cambridge University Press.

Givon, Talmy. (1984). *Syntax: a functional-typological introduction*. Vol. I. Amsterdam, John Benjamins.

Givon, Talmy. (1990). *Syntax: a functional-typological introduction*. Vol. II. Amsterdam, John Benjamins.

Feuillet, Jack. (2004). *Introduction   la typologie linguistique*. Paris, Honor  Champion.

Floridic, Franck. (dir.). (2010). *Essais de typologie et de linguistique g n rale*. M langes offerts   Denis Creissels. Lyon, ENS  ditions.

Lazard, Gilbert. (2001). *Etudes de linguistique g n rale : typologie grammaticale*. Paris, Peeters. Osu, S.N., Col, G., Garric, N., Toupin, F. ( ds.). (2010). *Construction d'identit  et processus d'identification*. Berne, Peter Lang.

Sauzet, Patrick & Zribi-Hertz, Anne. (dirs.). (2003). *Typologie des langues d'Afrique et universaux de la grammaire*. Vol. I : approches transversales, domaine bantou. Paris, L'Harmattan.

Sauzet, Patrick & Zribi-Hertz, Anne. (dirs.). (2003). *Typologie des langues d'Afrique et universaux de la grammaire*. Vol. II : Benue-kwa, wolof. Paris, L'Harmattan.

S r s, Anna & Marchello-Nizia, Christiane. ( ds.). (1999). *Typologie des langues, universaux linguistiques*. Actes du colloque organis  les 27 et 28 novembre 1998 par l'Universit  Paris X – Nanterre, l'IUF et l'ENS Fontenay-St. Cloud. Num ro sp cial de LINX.

UE 3-2 Linguistique de l'esp ranto et des langues construites**Descriptif :**

Ce s minaire vise   engager une r flexion sur la planification interlinguistique dans ses aspects th oriques et appliqu s. On envisagera les principales typologies des langues construites, afin de les pr senter selon leur statut, leurs finalit s, leurs principes, et la vari t  de leurs constructions. On consid rera par ailleurs diff rents niveaux d'analyse linguistique (phonologie, morphologie, lexique, s mantique, syntaxe) afin de mettre en relief les choix op r s dans ces projets de langues, et la fa on dont un projet de langue peut  tre construit. Puis on envisagera certains projets parmi les mieux aboutis (en particulier, l'esp ranto), afin de consid rer la coh rence et la stabilit  des syst mes linguistiques  labor s. Le s minaire visera enfin   discuter certaines questions en se centrant sur l'exemple de l'esp ranto, dans les domaines de la didactique, de la traduction, des repr sentations culturelles et de l' volution des langues.

Volume horaire : 20h

Modalit s de contr le des connaissances : Examen terminal ( crit)

Bibliographie :

ADAMS, Michael (ed.) (2011), *From Elvish to Klingon: Exploring Invented Languages*. Oxford : Oxford University Press.

ALBANI, Paolo & BUONARROTI, Berlinghiero (2001), *Dictionnaire des langues imaginaires*. Paris : Belles Lettres.

BLANKE, Detlev (2019). Comment s'informer sur la litt rature sp cialis e en interlinguistique et en esp rantologie, *Cahiers de l'ILSL*, 61, pp.27-50.

BURNEY, Pierre (1966), *Les langues internationales*. Que sais-je ? P.U.F.

ECO, Umberto (1994), *La recherche de la langue parfaite dans la culture europ enne*, Paris : Ed. du Seuil.

LIBERT, Alan Reed (2003), *Mixed artificial languages*. M nchen : Lincom Europa.

MONNEROT-DUMAINE, Marcel (1960), *Pr cis d'interlinguistique g n rale et sp ciale*. Paris : Librairie Maloine.

PERELTSVAIG, Asya (2017), Esperanto Linguistics : State of the Art, *Language Problems and Language Planning (LPLP)*, 41(2), 168-191.

PETERSON, David J. (2015), *The Art of Language Invention: From Horse-Lords to Dark Elves, the Words Behind World-Building*. London : Penguin books.

PIRON, Claude (1994), *Le d fi des langues – Du g chis au bon sens*. Paris : L'Harmattan.

SCHUBERT, Klaus (ed.) (1989). *Interlinguistics: Aspects of the Science of Planned Languages*, De Gruyter.

TONKIN, Humphrey (2015). Language planning and planned languages: How can planned languages inform language planning? *Interdisciplinary Description of Complex Systems*, 13(2), 193-199.

UE 3-3 Langue, discours, op rations de mise en discours

Descriptif :

L' nonciation a pris son essor   la fin des ann es 1960   la suite des travaux d' mile Benveniste. Dans la perspective  nonciative (partag e par la pragmatique), les ph nom nes linguistiques ne s'expliquent que si l'on prend en consid ration les conditions de production de l' nonc  ( nonc , et non phrase). On pose que tout  nonc  est un agencement de marqueurs d'op rations (op rations mentales) ; celles-ci construisent un texte   partir de repr sentations et d'une r gulation inter-sujets, entre  nonciateur et co nonciateur.

Ce cours a pour objectif d'initier   une th orie particuli re de l' nonciation, la Th orie M taop rationnelle, d velopp e par Henri Adamczewski, ses collaborateurs et ses  tudiants,   l'Universit  de Paris 3   partir des ann es 1970.

Ses principes, outils et m thodes seront pr sent s. Les illustrations seront prises en fran ais et en anglais, dans les domaines de la pr dication et du syntagme verbal (temps, modalit s ou aspects, suivant le temps disponible), ainsi que dans celui du syntagme nominal (d terminants, adjectifs ou relation internominale). L'approche m taop rationnelle ayant particuli rement th oris  l'anaphore, ce m canisme linguistique sera  tudi , si possible dans une perspective contrastive (fran ais/anglais).

Au fil des  tudes de cas, le principal point fort de la th orie,   savoir la pragmatique m taop rationnelle bas e sur la notion de connivence linguistique, sera mis en relief. Mais une critique de son point faible,   savoir l'invariant, sera  galement men e. Enfin, suivant le temps disponible, on montrera qu'un soubassement sur une philosophie du langage explicite s'av re n cessaire : celle  labor e par Jean-Jacques Lecercle sera pr sent e, en particulier sa th orie du reste.

Volume horaire : 20h

Modalit s de contr le des connaissances : se reporter au tableau inclus dans ce livret ; des pr cisions seront apport es en cours par l'enseignante.

Bibliographie indicative :

Adamczewski, Henri et Claude Delmas, 1982. Grammaire linguistique de l'anglais. Paris : Armand Colin.

Adamczewski, Henri, 1991. Le Fran ais d chiffr , cl  du langage et des langues. Paris : Armand Colin.

Benveniste, Emile, 1966 et 1974. Probl mes de linguistique g n rale. Tomes 1 et 2. Paris : Gallimard.

Lecercle, Jean-Jacques, 1996. La Violence du langage. Paris : Presses Universitaires de France. ———,

2004. Une Philosophie marxiste du langage. Paris : Presses Universitaires de France.

UE 4 – S minaires au choix

UE 4-1 Analyse morphophonologique formelle

Descriptif :

Ce cours explore les questions fondamentales en morphophonologie dans le cadre de quelques th ories formelles contemporaines. Nous nous concentrons notamment sur le rapport arbitraire entre la forme sonore des mots et le sens des unit s qui les composent en analysant les syst mes flexionnels et/ou d rivationnels de quelques langues naturelles.

Volume horaire : 20h

Modalit s de contr le des connaissances : Contr le continu

Bibliographie : /

UE 4-2 Linguistique française: invariants langagiers

Descriptif :

La conception saussurienne selon laquelle la valeur d'un signe linguistique se détermine dans sa différence par rapport à d'autres signes est ici réinterprétée dans les termes d'Antoine Culioli pour qui dans l'activité de langage l'altérité est de fondation.

Ce séminaire a, par conséquent, un double objectif : 1) étudier les unités de la langue française afin de dégager l'invariant linguistique (la spécificité) qui les caractérise au-delà de la diversité de leurs emplois et de leurs valeurs sémantiques ; 2) montrer comment une unité donnée met en jeu l'altérité à travers son mode de fonctionnement spécifique, abstrait et invariant.

Ce séminaire aborde ainsi la problématique de la polysémie en français.

Volume horaire : 20h

Modalités de contrôle des connaissances : Contrôle continu

Bibliographie :

Pour prolonger la discussion :

Ashino, Fumitake, Franckel, Jean-Jacques, Paillard, Denis. (2017). Prépositions et rection verbale : étude des prépositions avec, contre, en, par, parmi pour. Bernes, Peter Lang.

Cadiot, Pierre, Visetti, Yves-Marie. (2001). Pour une théorie des formes sémantiques : motifs, profils, thèmes. Paris, Presses Universitaires de France.

Culioli, Antoine. (1997). Subjectivité, invariance et déploiement des formes dans la construction des représentations linguistiques. In Fuchs, C. & Robert, S. (éds.), Diversité des langues et représentations cognitives. Paris, Ophrys.

Culioli, Antoine. (1999). Non mais, des fois. In Culioli, A. Pour une linguistique de l'énonciation : domaine notionnel. Tome 3. Paris, Ophrys. 135-141.

Dobrovie-Sorin, Carmen, Beyssade, Claire. (2004). Définir les indéfinis. Paris, CNRS.

François, Jacques (2007), Pour une cartographie de la polysémie verbale. Leuven / Paris, Peeters.

Kleiber, Georges. (1999). Problèmes de sémantique : la polysémie en questions. Villeneuve d'Ascq (Nord), Presses Universitaires du Septentrion.

Paillard, Denis. (2000). A propos des verbes "polysémiques : identité sémantique et principes de variation. In François, J. (dir.), Sémantique du lexique verbal, Presses Universitaires de Caen, 99-120.

Pauly, Emilie. (2010). La polysémie : réflexion théorique, méthodologique et application à la lexicographie.

L'exemple des verbes <aller>, <partir>, et <tirer> en français contemporain. Paris, L'Harmattan.

Robert, Stéphane. (éd.). (2003). Perspectives synchroniques sur la grammaticalisation : polysémie, transcatégorialité et échelles syntaxiques. Paris, Peeters.

Vogüé, Sarah de. (1987). La conjonction si et la question de l'homonymie. BULAG 13. 105-189.

Victorri, Bernard, Fuchs, Catherine. (1996). La polysémie : construction dynamique du sens. Paris, Hermès.

UE 4-3 Linguistique anglaise : l'évolution de l'anglais (2)

Descriptif :

Ce séminaire propose un prolongement de la réflexion sur l'évolution de l'anglais entamée en Master 1 (cf. cours en option intitulé "L'évolution de l'anglais [1]"). Il se concentrera sur les périodes historiques du moyen-anglais (1150-1500) et de l'anglais moderne précoce (1500-1750).

Différents domaines de la langue anglaise seront étudiés (phonétique/phonologie, morphosyntaxe, lexique, ...) en prenant appui sur les principaux concepts de la linguistique historique étudiés en M1, ainsi que – le cas échéant – sur certaines théories du changement linguistique qui pourront être rappelées en résumé.

Des textes des périodes concernées seront lus, analysés linguistiquement et traduits afin d'illustrer les changements décrits, mais aussi afin de fournir le contexte socio-historique, culturel, en dehors duquel le changement ne se comprend pas (a language changes because it is made to function in a different kind of society, Dick Leith).

Pour s'inscrire à ce séminaire, il est fortement recommandé d'avoir suivi le séminaire en option de M1 indiqué cidessus.

Volume horaire : 20h

Modalités de contrôle des connaissances : se reporter au tableau inclus dans ce livret ; des précisions seront apportées en cours par l'enseignante.

Bibliographie indicative :

Barber, Charles, 1993. *The English Language: a Historical Introduction*. Cambridge University Press.

Hogg, R.M. (general ed.), 1992. *The Cambridge History of the English language*, Vols. II (1066-1476) et III (1476-1776). Cambridge : Cambridge University Press.

Leith, Dick, 1997. *A Social History of English Language*. Londres & New York : Routledge.

Stévanovitch, Colette, 1997. *Manuel d'histoire de la langue anglaise des origines à nos jours*. Paris : Ellipses.

UE 4-4 Linguistique anglaise : morphophonologie

Descriptif :

L'accentuation anglaise est particulièrement sensible à la morphologie et aux catégories syntaxiques, et conduit dès lors à s'interroger sur la nature, le comportement et la diversité des unités morphologiques et des catégories : comment le « savoir » morphologique est-il construit ? Les unités morphologiques complémentaires sont-elles équivalentes (préfixes et suffixes, bases et affixes) ? Catégorie et structure morphologique sont-elles indépendantes ? Voici quelques-unes des questions, somme toute assez fondamentales, auxquelles les spécificités de l'accentuation anglaise permettent de réfléchir, dans une perspective qui accorde toute leur importance aux interfaces linguistiques.

Volume horaire : 20h

Modalités de contrôle des connaissances : se reporter au tableau inclus dans ce livret ; des précisions seront apportées en cours par l'enseignant, qui demandera un dossier.

Bibliographie : /

UE 4-5 Langues, langage, pensée

Descriptif :

Le cours consistera en la présentation des modèles généraux en linguistique cognitive (grammaire générative, grammaires cognitives, grammaires de construction ...) et des théories de la cognition (biolinguistique, enaction et cognition incarnée ...) qui s'intéressent aux relations entre langues, langage et pensée.

Il s'agira ensuite de discuter de questions centrales (universaux de pensée, invariants et diversité linguistique, embodiment, adaptation, grammaticalisation, profilage ...) à partir de l'analyse de données linguistiques abordées par ailleurs dans l'EC « Comparaison et changement linguistique » et/ou en fonction des parcours de spécialisation.

Compétences acquises

- Connaître les principales théories qui problématisent les relations entre langues, langage et cognition et en comprendre les enjeux,
- Pouvoir intégrer aux analyses linguistiques un questionnement sur le fonctionnement cognitif en s'appuyant sur différentes catégories sémantiques (temps, espace ...).

Volume horaire : 20h

Modalités de contrôle des connaissances : Application des MCC définies pour le parcours orléanais

Bibliographie :

Chomsky, N. 2005 [2000]. *Nouveaux horizons dans l'étude du langage et de l'esprit*, Stock.

Croft, W. & Cruse, D.A 2004. *Cognitive Linguistics*. Cambridge University Press.

Fuchs C. & Robert S. 2000. *Diversité des langues et représentations cognitives*. Ophrys.

Givón T. 2005. *Context as other minds : The pragmatics of sociality, cognition, and communication*. John Benjamins.

McNeil D. 1992. *Gesture and Thought*, University of Chicago Press. Rastier F. 1991. *Sémantique et recherches cognitives*, Paris : PUF.

UE4-6 Séminaire de linguistique du Master MEEF anglais

Voir le livret d'étude de cette formation Ce séminaire n'est pas ouvert aux étudiants en 2022-2023

B3.4. Maquette de Master 2^{ème} Année Semestre 10

MASTER 2 ^{ème} année Semestre 10				
Unité d'Enseignement	Eléments pédagogiques	Volume horaire	Coeff.	ECTS
	Mémoire de recherche	300h	10	30
Total Semestre 10			10	30

B3.5. Modalités de Contrôle des Connaissances de Master 2^{ème} Année Semestre 10

Unité d'Enseignement	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES					
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2			
		Type de contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type de contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient		
Semestre 10	30												
Mémoire de recherche	30	ET	E & O	10				E & O	10				

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu – ET : Examen Terminal Type d'épreuve : E : Ecrit – O : Oral,

B3.6. Descriptif des enseignements de Master 2^{ème} Année Semestre 10

Mémoire

Ce travail implique la rédaction d'un mémoire de recherche de 30.000 mots environ, écrit en français et dont le sujet aura été préalablement défini avec le/la directeur/-trice de recherche en début d'année. Il est rendu sous forme tapuscrite et donne lieu à une soutenance orale en français devant un jury d'au moins 2 membres. Pour trouver leur directeur/-trice de recherche et définir leur sujet de recherche, les étudiants sont invités à prendre contact le plus tôt possible avec les membres de l'équipe pédagogique du Master, en fonction de leurs spécialités respectives (cf. supra, équipe pédagogique du Master).

Les mémoires qui auront recueilli une note supérieure ou égale à 15/20 seront déposés électroniquement à la bibliothèque (SCD) et seront ainsi consultables sur le site du SCD par l'ensemble de la communauté scientifique.

En outre, les étudiants devront manifester leur capacité à s'intégrer dans une équipe de recherche et participant à ses travaux pendant ce semestre. Il leur est également recommandé de participer (en auditeur) à au moins une soutenance de master.

Il est recommandé à chaque étudiant-e d'insérer après la page de titre de son mémoire l'attestation suivante :

« Je soussigné-e [prénom, NOM] certifie qu'il s'agit d'un travail original et que toutes les sources utilisées ont été indiquées dans leur totalité.

Je certifie, de surcroît, que je n'ai ni recopié ni utilisé des idées ou des formulations tirées d'un ouvrage, article ou mémoire, en version imprimée ou électronique, sans mentionner précisément leur origine et que les citations intégrales sont signalées entre guillemets. »

